



Daniel PUIGMAL, Secrétaire Général  
UNSA DEVELOPPEMENT DURABLE  
DDT 10 - B.P.769 - 10026 TROYES  
Téléphone : 03.25.80.56.77 - Port.: 06.82.30.13.67  
Courriel : [developpement.durable@unsa.org](mailto:developpement.durable@unsa.org)

Le Secrétaire Général de  
l'UNSA DÉVELOPPEMENT DURABLE

à  
Monsieur Vincent MAZAURIC  
Secrétaire Général  
du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de  
l'Energie  
Tour Pascal B  
92055 PARIS LA DEFENSE

Troyes, le 20 juin 2014

Monsieur le Secrétaire Général,

Dans le cadre de la réforme statutaire du corps des Inspecteurs des Affaires Maritimes, par intégration dans les corps d'Attachés Administration de l'Etat (AAE) ou d'Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat (ITPE), la Direction des Ressources Humaines m'a fait parvenir la liste nominative des Inspecteurs des Affaires Maritimes.

Après étude de ce document, je souhaite vous saisir sur la situation des Inspecteurs qui occupent un poste de chef d'un service des Affaires Maritimes dans une DIRM ou une DDTM/DML.

Ils ont été recrutés dans la spécialité administrative, par la voie des IRA ou par concours (interne et externe) et formés pendant 18 mois au groupe écoles de BORDEAUX (Formations Maritimes Technique et Juridique, Embarquements sur des Navires de Commerce, de Pêche et de Plaisance).

Ces cadres expérimentés exercent actuellement des missions d'une forte technicité dans le domaine maritime telles que :

- Actions interministérielles de la Mer et du Littoral (Contrôle/police-Affaires nautiques-Plaisance).
- Gestion du Domaine Public Maritime.
- Affaires économiques (Pêches maritimes - cultures marines - Transports maritimes -activités portuaires).
- Gestion de la navigation professionnelle maritime.

Pour ces raisons, les membres du corps des Inspecteurs des Affaires Maritimes dont les noms suivent souhaitent bénéficier d'un droit optionnel en faveur du corps des Ingénieurs des TPE, plutôt que dans celui des Attachés d'Administration de l'Etat comme le voudrait une application basique de leur voie de recrutement.

Cette intégration, dans un corps technique, ne serait que la reconnaissance et la valorisation des acquis d'expérience de ces fonctionnaires qui n'ont pas ménagé leur peine pour parvenir à occuper de manière brillante des postes de chef de service des Affaires Maritimes.

<b>Nom des Inspecteurs (12)</b>	<b>Service d'affectation</b>	<b>Lieu d'affectation</b>
Frédéric ALCOUFFE	DIRM Sud Atlantique	Bordeaux
Patrice BEAULIEU	DDTM d'île et vilaine	Saint-Malo
Patricia BEN KHEMIS	DDTM des Pyrénées Atlantiques	Bayonne
Jean-Luc DESFORGES	DDTM de l'Hérault	Sète
Pascale GUEHENNEC	DDTM du Finistère	Quimper
Sonia JENN	DIRM Méditerranée	Ajaccio
Thierry LAFORGE	DDTM du Nord	Dunkerque
Olivier LALLEMAND	DIRM Sud Atlantique	Bordeaux
Matthieu LE GUERN	DDTM du Morbihan	Auray
Pierre MOTTA	DIRM Méditerranée	Marseille
Evelyne ORSINI	DDTM de Haute Corse	Bastia
Alexandre ROYER	DIRM Sud Atlantique	Bordeaux

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à cette requête totalement fondée.

Dans l'attente de votre réponse.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes sentiments respectueux

Le SECRETAIRE GENERAL  
de l'UNSA DEVELOPPEMENT DURABLE



Daniel PUIGMAL

Copies : François Cazottes (DRH)

Régine Bréhier (DAM)